



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le  
Conseil  
Municipal doit être composé : 43  
Nombre de Conseillers en  
exercice : 43  
Nombre de Conseillers présents  
à la séance : 43

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal  
Séance du 16 décembre 2020

## OBJET :

DE-20-12-1-12) AVENANT A LA CONVENTION AVEC LA METROPOLE DU GRAND PARIS DANS LE CADRE DU FONDS METROPOLITAIN POUR L'INNOVATION NUMERIQUE

L'an deux mille vingt, le mercredi seize décembre à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 03 décembre 2020 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, M. CAMELOT, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE, Mme GAUVAIN, Mme ALBERT, M. LEROY, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme SERVIAN, M. PITAVY, Mme POLLARD, M. LAFON, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, M. MICHON, M. GIRARD, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. RIBET, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, Mme MEZA-CAMPUZANO, M. EPINAT, Mme BALAGNA-RANIN.

Absents excusés : .

Absents : .

Secrétaire de séance : M. LEROY

*Le Conseil...*

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20201216-lmc1H7952H1-DE  
Date de réception en Préfecture : 22/12/2020  
Date de Publication : 23/12/2020

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L5219-1 ;

Vu la délibération CM 2018/09/28/15 du Conseil métropolitain en date du 28 septembre 2018 portant création d'un Fonds Métropolitain pour l'Innovation Numérique et présentant son règlement ;

Vu le projet de développement d'une gestion électronique de documents collaborative et connectée ;

Vu la délibération DE-18-12-1-08 du Conseil Municipal en date du 19 décembre 2018 sollicitant le versement d'une subvention de la Métropole du Grand Paris au titre du Fonds Métropolitain pour l'Innovation Numérique pour le projet d'expérimentation de la Gestion Electronique et Dématérialisée (GED) ;

Vu la Convention de versement d'une subvention au titre du Fonds Métropolitain pour l'Innovation Numérique (FMIN) signée avec la Métropole du Grand Paris ;

Vu l'avenant proposé par la Métropole du Grand Paris à la Convention de versement d'une subvention au titre du Fonds Métropolitain pour l'Innovation Numérique (FMIN) ;

Considérant que la Ville de Vincennes poursuit le projet de développement d'une gestion électronique de document collaborative et connectée ;

Considérant le report accordé par la Métropole sur les délais de réalisation des projets subventionnés au titre du Fonds Métropolitain pour l'Innovation Numérique ;

Après avis de la commission Finances, Administration générale, Ressources humaines, Nouvelles technologies, Open data du 07 décembre 2020,

## DÉLIBÈRE

*à l'unanimité,*

ARTICLE I : Approuve l'avenant n°1 à la Convention de versement d'une subvention au titre du Fonds Métropolitain pour l'Innovation Numérique (FMIN) pour le projet d'expérimentation de la Gestion Electronique et Dématérialisée (GED).

ARTICLE II : Autorise Madame le Maire à signer ledit avenant ainsi que les différents documents à intervenir pour la bonne suite de cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Maire

*Signé*